



ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE D'INFORMATION ET DE COOPERATION
POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE EN AFRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

1^{er} janvier au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
I. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS	6
1. Rappel des recommandations de la troisième session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE tenue le 4 février 2021	6
2. Rappel des recommandations de la feuille de route	7
II. DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025	7
1. Au titre de la dotation d'INFOPÊCHE d'équipements et de logistiques appropriées	7
2. Au titre de l'élaboration d'un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des États membres, les professionnels et les autres organisations similaires	7
III. AU TITRE DE LA SITUATION SALARIALE DU PERSONNEL	10
IV. ACTIVITÉS RÉCURRENTES D'INFOPÊCHE	10
V. ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS MEMBRES	11
1. Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes de la pêche artisanale à San Pédro - Côte d'Ivoire	11
2. Présentation et formation sur l'utilisation de la plateforme e-commerce MACPPA aux agents du Ministère des pêches et du Développement de l'Aquaculture au Ghana	11
3. Formation des points focaux à l'utilisation du MACPPA au Sénégal	12
VI. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET INSTITUTIONS DES PÊCHES (Séminaires, Ateliers, Conférence)	12
1. Conférence : Participation au 13ème Congrès international Conxemar – FAO – MAPA : un engagement renouvelé pour la sécurité alimentaire et la pêche durable	12
2. Participation à la session du réseau FISHINFO	13
3. Participation à la 8è assemblée générale de la plateforme africaine pour les institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFASS)	13

VII.	COMMUNICATION ET VISIBILITE	14
1.	Création d'une revue trimestrielle : INFOPÊCHE Newsletter.....	14
2.	Centre d'Information Technique (CIT)	14
3.	Le site web d'INFOPÊCHE	14
4.	Présence sur les réseaux sociaux	14
VIII.	BILAN FINANCIER	14
1.	État des recettes et dépenses.....	14
2.	Contribution des États membres	16
3.	Difficultés rencontrées	17
4.	Conclusion et recommandations partielles	17
5.	Tableau synoptique du taux d'exécution des activités programmées de l'année 2025	18
IX.	DEFIS ET PERSPECTIVES	19
1.	Défis.....	19
2.	Perspectives.....	19
CONCLUSION		20
ANNEXE		21

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport présente les principales réalisations, les principaux résultats et les défis de la période conformément à la feuille de route de la phase de transition. Au titre de la mise en œuvre de la feuille de route en 2025, la situation salariale du personnel s'est normalisée. Aussi, INFOPÊCHE s'est dotée d'équipement et de bureaux pour son fonctionnement.

Une assistance technique en matière de renforcement de capacité des agents du Ministère des pêches et de développement de l'aquaculture du Ghana et ceux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire a été réalisée. Des missions d'information sur l'état d'avancement concernant la mise en œuvre de la feuille de route ont été réalisées dans sept (7) pays membres d'INFOPÊCHE. Cependant, les réformes institutionnelles, politiques et de gouvernance sont partiellement mises en œuvre. Cette situation est due au non-respect des engagements en matière de paiement des contributions financières de la majeure partie des États membres d'INFOPÊCHE. En 2025, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Maroc et le Togo ont apporté un appui financier à INFOPÊCHE à travers le paiement de leurs contributions statutaires à son budget de fonctionnement.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APRIFASS	: Plateforme Africaine des Institutions Régionales de la Pêche, de l'Aquaculture et des Systèmes Aquatiques
BMPA	: Bourse des Matières Premières Agricoles
BVRM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CCESP	: Comité de Concertation État/secteur Privé
CEDEAO	: Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	: Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CER	: Comités Economiques Régionaux
CIT	: Centre d'Information Technique
COMHAFAT	: Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique
CPCO	: Comité des Pêches du Centre Ouest du golfe de Guinée
EPR	: European Price Report
EU	: États-Unis (Dollars Américain)
FAO-Dakar	: Food and Agriculture Organization - Dakar
FIN	: FISH INFONetwork
FISHINFO	: Fish Info Network
INC	: INFOPÊCHE Nouvelles Commerciales
INFOPÊCHE	: Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique
INFOSAMAK	: Centre d'Information et de Conseil sur la Commercialisation des Produits de la Pêche dans les pays Arabes
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MAPA	: Marché à Procédure Adaptée
MACPPA	: Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture
MIRAH	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire
NEPAD	: Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique
NFIMT	: Senior Fishery Officer, Trade and Market Team of the FAO
OAV	: Office Alimentaire et Vétérinaire
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PIB	: Produit Intérieur Brut
SADC	: Communauté de Développement de l'Afrique Australe
UA-BIRA	: Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
ZLECAF	: Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

INTRODUCTION

Le projet INFOPÊCHE a été mué en 1991 à Abidjan, Côte d'Ivoire en une Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE). Elle regroupe 18 États membres : Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

La Côte d'Ivoire, État du siège, assure la Présidence du Conseil d'Administration.

INFOPÊCHE a pour missions de :

- a) Fournir des renseignements sur les marchés de produits de la pêche, notamment les débouchés et les perspectives de l'offre à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique ;
- b) Donner des avis sur les innovations techniques, les spécifications applicables aux produits, les méthodes de traitement, et les normes de qualité correspondant aux exigences du marché ;
- c) Aider à la recherche de nouveaux produits et à la promotion des espèces peu consommées ;
- d) Former aux techniques de commercialisation le personnel des administrations, des institutions des industries de la pêche.

En tant qu'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique, INFOPÊCHE diffuse des informations de sources vérifiables tant dans ses publications que sur son site web et jouit d'une renommée internationale auprès des autres organisations régionales de Pêches. Elle apporte une assistance technique en matière d'assurance qualité, Marketing et d'appui conseil aux établissements de transformations des produits de pêche. INFOPÊCHE assiste ses États membres dans le cadre des missions d'inspection sanitaire de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de la Direction Générale de la Santé de l'Union Européenne.

I. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

1. Rappel des recommandations de la troisième session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE tenue le 4 février 2021

Le Conseil d'Administration, après délibération, a adopté les résolutions suivantes :

1.1. Réformes politiques

Les États membres réaffirmant leur volonté politique à continuer de soutenir INFOPÊCHE s'engagent à :

- a) Réviser le mandant d'INFOPÊCHE pour tenir compte des évolutions de l'environnement de développement de la pêche et de l'aquaculture, des innovations techniques et technologiques ;
- b) Réviser les textes réglementaires pour les adapter à l'évolution actuelle de l'environnement politique des pêches et de l'aquaculture ;
- c) Elaborer un plan stratégique quinquennal de développement d'INFOPÊCHE pour la mettre en perspective.

1.2. Réformes Institutionnelles

Les États membres notant que le cadre institutionnel d'INFOPÊCHE est devenu peu opérant s'engagent à :

- a) Adopter un nouvel organe décisionnel au niveau ministériel avec ses modalités de fonctionnement ;
- b) Faire réaliser une étude de faisabilité sur l'opportunité d'arrimer INFOPÊCHE à l'Union Africaine en tant qu'institution technique spécialisée.

1.3. Réformes de la Gouvernance

Les états membres ayant constaté les dysfonctionnements importants dans le mécanisme de la gouvernance au sein d'INFOPÊCHE s'engagent à :

- Faire élaborer un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des pêches des états membres, les professionnels du secteur, les autres organisations similaires, et qui promeut une concertation dynamique, le lobbying et l'opérationnalisation effective des Mémoires d'Entente en cours avec les partenaires.

1.3.1. Phase de Transition

Les états membres ayant jugé nécessaire une phase de transition pour négocier la normalisation afin qu'INFOPÊCHE soit mise en capacité de performance s'engagent à :

- a) Ouvrir une transition opérationnelle d'une durée de deux (2) ans et désignent la Côte d'Ivoire en qualité de Présidente du Conseil d'Administration et d'état de siège d'INFOPÊCHE pour assurer la mise en œuvre de la transition ;
- b) Mettre en place une Task-force composée des pays suivants : Angola, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Côte d'Ivoire et Sierra Leone ;
- c) Soutenir la transition ;
Mettre en œuvre la feuille de route ci-dessous.

2. Rappel des recommandations de la feuille de route

1. Proposer une structure optimale pour moderniser le mode de gestion en vue de réaliser les objectifs d'INFOPÊCHE ;
2. Régulariser la situation administrative du personnel ;
3. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources au niveau des États membres et des partenaires au développement ;
4. Apurer les salaires, les accessoires de salaire et les charges sociales ;
5. Doter INFOPÊCHE d'équipement et de logistique appropriée ;
6. Examiner et mettre en œuvre les résolutions énoncées dans les points suivants : réformes politiques, réformes institutionnelles et réformes de la gouvernance.

II. DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025

1. Au titre de la dotation d'INFOPÊCHE d'équipements et de logistiques appropriés.

INFOPÊCHE s'est dotée d'une salle de conférence Multimédia fonctionnelle une capacité d'accueil de 30 places.

2. Au titre de l'élaboration d'un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des États membres, les professionnels et les autres organisations similaires.

2.1. *Renforcement de liens avec les Administrations des Pêches des États Membres.*

La direction d'INFOPÊCHE a effectué diverses missions dans ses états membres. Ces différentes missions ont eu pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille route et de les sensibiliser sur l'importance de cet instrument continental qui contribue à la modernisation et au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Pour rappel, INFOPÊCHE a capitalisé une riche expérience et variée en matière d'assistance technique et appui conseil pour l'application des normes sanitaires dans les établissements de transformation des produits de pêche destinés à l'exportation vers les marchés lucratifs, en particulier vers les marchés de l'Union Européenne. Ces pays ci-dessous ont été visités.

Tableau1 : récapitulatif des différentes missions d'INFOPÊCHE dans les pays membres.

Pays membres	Motifs	Date de séjour
Guinée Bissau	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche en Guinée Bissau	10 au 12 mars 2025
Sénégal	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche au Sénégal	12 au 14 mars 2025
Maroc	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche au Maroc	14 au 17 mars 2025
Ghana	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche au Ghana	Du 06 au 10 août 2025
Guinée (Conakry)	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche en Guinée Conakry.	05 au 09 juillet 2025
Nigeria	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche au Nigéria	Du 17 au 20 août 2025
TOGO	Visite de travail auprès des autorités en charge de la pêche au Togo.	Du 13 au 15 août 2025

2.2. *Dynamisation de la collaboration avec les associations des professionnels du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture : Cas d'INTERAQUA et INTERPÊCHE en Côte d'Ivoire*

Dans le cadre d'élaboration d'un projet sur le marché virtuel pour la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (MACPPA), l'interprofession de la filière pêche en Côte d'Ivoire et l'Interprofession de la filière Aquaculture ont eu une réunion de travail avec la direction d'INFOPÊCHE. L'objectif de cette rencontre consistait non seulement à présenter les missions d'INFOPÊCHE, mais aussi à exposer le nouveau projet digital visant à améliorer la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture. INFOPÊCHE a reçu les encouragements de la part de ces faitières sur ledit projet.

2.3. *Repositionnement d'INFOPÊCHE auprès des partenaires techniques au développement.*

2.3.1. *Participation au deuxième séminaire régional sur le développement de l'aquaculture en Afrique*

Dans le cadre du séminaire régional de renforcement du dialogue public -privé pour promouvoir les investissements et industrialisation dans le secteur de l'aquaculture, organisé par le Comité des Pêches du Centre Ouest du golfe de Guinée (CPCO), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, (JICA) et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) de la Côte d'Ivoire, du 04 au 06 août 2025 à Abidjan. INFOPÊCHE y a participé en tant qu'expert pour la présentation de la plateforme virtuelle de e-commerce MACPPA dédiée aux produits halieutiques.

Les partenaires techniques et financiers notamment JICA, CEDEAO, FAO-Dakar, UA-BIRA, ZLECAF ont apprécié ce projet digital de mise en relation entre acheteurs, vendeurs (exportateurs, importateurs et professionnels du secteur) des produits de la pêche et de l'aquaculture qui cadre avec leur axe d'action sur la promotion de la distribution de poissons d'élevage et d'équipements connexes dans les sous régions.

2.3.2. Participation à la rencontre de vulgarisation des missions et mécanismes de fonctionnement de la bourse des matières premières agricoles (BMPA)

Une rencontre sur la vulgarisation des missions et mécanismes de fonctionnement de la bourse des matières premières agricoles s'est tenue à Noom Hôtel plateau, le mercredi 10 septembre 2025. En effet, considérée comme la neuvième économie du continent africain, la Côte d'Ivoire se distingue comme une puissance agricole majeure. Le secteur agricole représente environ 26% du Produit Intérieur Brut (PIB). Il emploie 60% de la population active et constitue la première source de devise avec 40% des exportations. Toutefois, le secteur agricole reste sujet à de nombreuses pesanteurs notamment les difficultés persistantes d'accès au financement, les problèmes de conservation et de stockage des produits agricoles et la faiblesse des revenus pour les producteurs, qui explique en partie, le taux de pauvreté en milieu urbain selon l'Institut national de la statistique.

Pour pallier ces difficultés persistantes, l'État de Côte d'Ivoire avec le concours technique de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BVRM) a mis en place la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) spécialement dédiée au secteur agricole dans l'espace UEMOA et en Afrique francophone. Pour vulgariser la bourse des matières premières agricoles, le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État/secteur Privé (CCESP) en collaboration avec le Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières organise une rencontre d'information et d'échanges autour du thème : « **Bourse des Matières Premières Agricoles : enjeux et défis pour le développement d'un secteur agricole moderne en Côte d'Ivoire** ». C'est dans ce contexte que l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a pris part à cette rencontre pour présenter sa plateforme de Marché Africain pour la Commercialisation des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA). Cette plateforme se positionne comme un outil stratégique pour moderniser et faciliter la mise en relation entre les acheteurs et les vendeurs des produits halieutiques. Après la présentation par le Directeur d'INFOPÊCHE, Monsieur Atsé Casimir Eric. AKAFFOU, les participants ont apprécié la pertinence de cette plateforme et l'ont vivement encouragé à la déployer rapidement pour le bénéfice du secteur halieutique.

2.4. Au titre de la stratégie de mobilisation ressources auprès des états membres et des partenaires techniques au développement

2.4.1. Coopération technique pour l'Organisation d'une Conférence mondiale et exposition sur les petits pélagiques à Abidjan : GLOBEFISH – INFOPÊCHE – INFOSAMAK

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement de l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique (INFOPÊCHE), une action majeure a été initiée par sa direction en collaboration avec GLOBEFISH et INFOSAMAK.

Après divers échanges de courriers, la première réunion technique s'est tenue en ligne le 17 février 2025. Cette Réunion placée sous la présidence de séance de madame Shirlene Maria ANTHONYSAMY, spécialiste d'analyses des marchés, à la division des Pêches et Aquaculture (NFIMT) de la FAO et Coordinatrice du projet GLOBEFISH, avait pour objectif de se pencher sur les actions à mettre en œuvre concernant les préparatifs de cette conférence mondiale et exposition sur les petits pélagiques à

Abidjan, Côte d'Ivoire. Ont également pris part à cette rencontre, le Directeur d'INFOSAMAK et le Directeur d'INFOPÊCHE et ses collaborateurs.

Suite aux discussions, la réunion a confié à INFOPÊCHE de produire les documents suivants :

- Rédiger la note conceptuelle de la conférence y compris son budget prévisionnel ;
- Identifier les experts potentiels conférenciers ;
- Identifier les potentiels sponsors ;
- Rédiger les thématiques de la conférence ;
- Etablir le contact avec un expert scientifique qui a une connaissance approfondie dans le domaine des ressources des petits pélagiques.

Le deux (2) juin 2025, s'est tenu la deuxième réunion technique se rapportant à l'organisation de la conférence mondiale et exposition sur les petits pélagiques à Abidjan, Côte d'Ivoire. L'objectif de cette rencontre était d'analyser les différents documents élaborés notamment la note conceptuelle de la conférence y compris le budget prévisionnel, la liste des thématiques, la liste des potentiels conférenciers et la liste des potentiels sponsors.

La présidente de Séance, Coordinatrice de GLOBEFISH et le Directeur d'INFOSAMAK ont félicité le Directeur d'INFOPÊCHE pour la qualité de son travail et ont formulé le vœu d'avoir l'accord formel du gouvernement ivoirien pour abriter cet important événement.

La réussite de cette rencontre permettra de générer des ressources financières additionnelles pour le fonctionnement d'INFOPÊCHE.

2.4.2. Mise en place d'un Marché virtuel Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA).

Dans le cadre de la recherche des ressources additionnelles pour l'équilibre financier d'INFOPÊCHE, la direction a mis en place une plateforme virtuelle de mise en relation entre acheteurs et vendeurs des produits de la pêche et de l'aquaculture. Cette plateforme dénommée MACPPA est dans sa phase de déploiement dans trois pays membres pilotes à savoir le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Les résultats de son déploiement en cours au Ghana, au Sénégal et en Côte d'Ivoire sont encourageants.

III. AU TITRE DE LA SITUATION SALARIALE DU PERSONNEL

Le personnel d'INFOPÊCHE a bénéficié régulièrement de son traitement salarial grâce aux actions d'informations et de sensibilisation réalisées dans les États membres. Outre, la Côte d'Ivoire qui apporte régulièrement un appui financier annuel à INFOPÊCHE, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Maroc et le Togo se sont acquittés de leurs contributions statutaires.

IV. ACTIVITES RECURRENTES D'INFOPÊCHE

Au niveau du réseau mondial d'informations commerciales sur les produits de la pêche et de l'aquaculture, FISH INFONetwork (FIN), coordonné par GLOBEFISH, chaque organisation intergouvernementale indépendante participe aux publications des

informations commerciales sur les tendances des prix des produits de la pêche et de l'aquaculture.

En 2025, INFOPÊCHE a édité et diffusé 12 numéros d'INFOPÊCHE Nouvelles Commerciales (INC) français/anglais. En collaboration avec GLOBEFISH et INFOFISH, INFOPÊCHE a diffusé 12 numéros de *European Price Report* (EPR) et 6 numéros de *INFOFISH International* (II), 4 numéros de *The Fish Inspector*. L'ensemble de ces publications (Filet Plein/Full Net) est destiné aux professionnels du secteur halieutique.

V. ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS MEMBRES

1. Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes de la pêche artisanale à San Pédro - Côte d'Ivoire.

San Pedro, deuxième ville portuaire ivoirienne, a abrité du 11 au 12 février 2025, un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes sur les bonnes pratiques de pêche, de transformation et de distribution. Cet atelier organisé par INFOPÊCHE, Organisation dédiée à la promotion et au développement des secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, et placé sous le parrainage du Président du Conseil d'Administration (PCA), le Ministre Sidi Tiémoko TOURÉ et sous la supervision du Directeur Atsé Casimir Éric AKAFFOU, visait à renforcer les capacités des parties prenantes sur les bonnes pratiques de pêche, de transformation et de distribution. Outillés, les acteurs se sont engagés à adopter les bonnes pratiques durables de pêche, à appliquer les normes sanitaires recommandées dans les chaînes de valeur. Ils contribueront à améliorer la qualité des produits transformés et commercialisés. Ils étaient 41 participants. Outre des pêcheurs artisanaux et des mareyeuses, les autres sont issus du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, notamment la Direction des Pêches, la Direction des Services Vétérinaires, des Directions Régionales de San Pedro, de Sassandra, de Soubré, des Directions Départementales de Tabou et de Buyo, du Service des Pêches de Grand-Béréby, des localités de l'intérieur du pays.

2. Présentation et formation sur l'utilisation de la plateforme e-commerce MACPPA aux agents du Ministère des pêches et du Développement de l'Aquaculture au Ghana

Du 6 au 10 août 2025, INFOPÊCHE a effectué une mission de présentation et de formation des agents du Ministère des Pêches et du Développement de l'Aquaculture du Ghana. La délégation d'INFOPÊCHE conduite par Monsieur Atsé Casimir Eric AKAFFOU, Directeur d'INFOPÊCHE et Chef de délégation, Dr. Amadou TALL, Expert en Gouvernance des Pêches et Economie Bleue, Monsieur N'DA N'da Jean Brice, Webmaster à INFOPÊCHE, a reçu un accueil chaleureux et fraternel des autorités ghanéennes notamment le Directeur de la Commission des Pêches et ses collaborateurs.

L'objectif de cette mission était présenté la plateforme digitale dénommée « **M**arché **A**fricain pour la **C**ommercialisation des **P**roduits de la **P**êche et **A**quaculture (MACPPA) qui vise à faciliter la mise en relation entre les différents acteurs de la chaîne de valeur halieutique. Après les civilités, la formation a consisté à la présentation de toutes les fonctionnalités du MACPPA, de la présentation du marché global, des inscriptions des acteurs concernés, et finalement la création et la publication d'annonces commerciales. Suite à la formation, les participants ont apprécié l'ergonomie et les fonctionnalités de la plateforme e-commerce et souhaitent vivement s'en approprier.

3. Formation des points focaux à l'utilisation du MACPPA au Sénégal

Dans le cadre du déploiement de la plateforme virtuelle dénommée **Marché Africain pour la Commercialisation des produits de la Pêche et de l'Aquaculture** (MACPPA), une délégation d'INFOPÊCHE composée de Messieurs Lamine Yeo et N'DA N'DA Jean Brice s'est rendue au Sénégal du 8 au 11 septembre 2025 pour la formation des points focaux à l'utilisation de ce nouvel outil digital de mise en relation entre acheteurs et vendeurs.

En effet, la délégation a été reçue respectivement par le Directeur de Cabinet du Ministre en Charge des Pêches et de l'Economie Maritime, Monsieur Mamadou GOUDIABY, la Directrice de la Pêche Continentale et d'autres autorités des différents départements du Ministère.

Pour rappel, le Sénégal fait partie des trois pays membres d'INFOPÊCHE sélectionnés pour la phase pilote du projet sur le marché virtuel africain pour la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

D'une durée de deux jours, la formation des points focaux s'est déroulée dans la salle de conférence du Ministère. A la suite de cette formation, des recommandations ont été formulées qui s'articulaient autour de :

- La prise en compte par le MACPPA des numéros d'identifications des producteurs aquacoles
- La prise en compte par le MACPPA des numéros d'identifications des micro-mareyeurs (détaillants)
- L'intégration dans la MACPPA des documentations spécifiques à chaque pays membre liées à l'exportation et à l'importation des produits halieutiques
- L'accès à la session de la plateforme par un gérant aquacole soit autorisé par le propriétaire

Il est pertinent de noter que cette mission a permis d'améliorer la plateforme en l'adaptant à l'écosystème sénégalais en matière de pêche et de l'aquaculture

VI. COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET INSTITUTIONS DES PÊCHES (Séminaires, Ateliers, Conférences)

1. Conférence : Participation au 13ème Congrès international Conxemar – FAO – MAPA : un engagement renouvelé pour la sécurité alimentaire et la pêche durable.

La ville de Vigo, en Espagne, a accueilli du 06 au 08 octobre 2025 la 13^e édition du Congrès international Conxemar – FAO – MAPA, un rendez-vous de portée mondiale consacré aux enjeux de la production alimentaire aquatique durable. Cet événement de haut niveau a réuni des experts internationaux, des responsables institutionnels ainsi que des dirigeants du secteur de la pêche et de l'aquaculture, autour du thème central : « Alimentation aquatique = Sécurité alimentaire ».

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'intervention de Manuel Barange, Sous-Directeur général de la FAO et Directeur de la Division des pêches et de l'aquaculture. Celui-ci a retracé l'évolution du secteur depuis l'adoption du Code de conduite pour une pêche responsable, soulignant notamment le rôle croissant de l'aquaculture comme moteur de croissance et source stable de protéines pour les populations mondiales. Il a ensuite cédé la parole à Alberto Prieto, Coordinateur général de la *Fish Nation Foundation*, qui a dressé un bilan des 30 années écoulées depuis l'adoption du

Code, tout en mettant en lumière les nouveaux défis mondiaux liés au changement climatique, aux inégalités d'accès aux ressources halieutiques et à la gouvernance durable des océans.

2. Participation à la session du réseau FISHINFO

La collaboration actuelle entre le Réseau FISHINFO de la FAO et CONXEMAR met en évidence le potentiel de la coopération pour promouvoir des pratiques durables et encourager l'innovation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle renforce non seulement le rôle de CONXEMAR en tant que soutien clé des discussions mondiales mais aussi son alliance avec le réseau FISHINFO de la FAO, un groupe d'organisations intergouvernementales régionales indépendantes dédiées au partage d'informations et à la transparence des marchés. C'est dans ce contexte qu'INFOPÊCHE, membre du réseau FISHINFO, était invité comme panéliste de la session intitulée « tendances du commerce et du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture » qui s'était tenue le 8 octobre 2025, lors du Salon International CONXEMAR à Vigo (Espagne). En effet, la présentation d'INFOPÊCHE s'articulait autour des axes de réflexions suivantes :

- Quelles évolutions majeures de la demande des consommateurs ou des flux commerciaux avez-vous observé dans votre région ?
- Quelles politiques ou évolutions réglementaires sont susceptibles de façonner la dynamique du marché dans les années à venir ?
- Comment les normes internationales et les exigences du marché influencent – elles l'accès aux marchés à forte valeur ajoutée ?

3. Participation à la 8^e assemblée générale de la plateforme africaine pour les institutions régionales de la pêche, de l'aquaculture et des systèmes aquatiques (APRIFASS)

Cette assemblée générale placée sous le thème « les instruments de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) et des Comités Economiques Régionaux (CER) pour faciliter le commerce interrégional et intrarégional des produits aquatiques : Possibilité de renforcer la coopération et la coordination régionales » s'est tenue du 11 au 13 novembre 2025 à Kampala, en Ouganda. Les principaux objectifs de cette huitième assemblée générale de l'APRIFAAS visaient à faire le point sur la mise en œuvre des instruments mondiaux et continentaux pertinents, en particulier la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) et sur la façon dont l'instrument pourrait être exploité pour accroître le commerce des produits de la pêche au niveau continental. C'est dans ce contexte que l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a pris part à cette rencontre en tant que membre. Au cours de cette session INFOPÊCHE a présenté sa plateforme digitale pour la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, dénommée MACPPA. En effet, le MACPPA est spécialisé dans la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques. Ses objectifs s'articulent autour des axes suivants :

- Centraliser l'information sur la disponibilité des produits halieutiques
- Faciliter la mise en relation entre vendeurs et acheteurs
- Promouvoir et valoriser les produits halieutiques africains
- Intégrer des outils d'intelligence artificielle pour rendre la plateforme proactive
- Mettre en place un modèle économique durable.

Les participants ont apprécié la robustesse de cette plateforme et ont encouragé INFOPÊCHE.

VII. COMMUNICATION ET VISIBILITE

1. Création d'une revue trimestrielle : INFOPÊCHE Newsletter

Conformement aux recommandations de la feuille de route, INFOPÊCHE s'est doté d'un nouvel outil de communication : **INFOPÊCHE Newsletter** qui est une publication trimestrielle.

Pour l'année 2025 : les **4 numéros** ont été publiés conformément au calendrier établi.

2. Centre d'Information Technique (CIT)

INFOPÊCHE dispose d'un Centre d'Information Technique avec plus de 5000 ouvrages techniques dans le domaine des pêches et d'aquaculture. Le centre accueille les étudiants, les chercheurs et divers autres professionnels en quête d'informations. Sur la période de 2024-2025, 25 personnes ont consulté le centre pour la recherche documentaire.

3. Le site web d'INFOPÊCHE

INFOPÊCHE s'est doté d'un site web opérationnel à l'adresse suivante : www.infopeche.co et des notes d'informations ont été adressées à tous les Ministères des Pêches et de l'Aquaculture des pays membres d'INFOPÊCHE ainsi qu'à tous les membres du réseau FIN. Pour la période 2024-2025, nous avons pu enregistrer une fréquence approximative de **46.000 vues**. Ceci témoigne de l'importance de cet outil des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Il permet d'apporter appui conseil aux opérateurs de la filière pêche et aquaculture des pays membres.

4. Présence sur les réseaux sociaux :

- Facebook,
- Instagram,
- X,
- YouTube, ...

Aujourd'hui, INFOPÊCHE est suivie par les acteurs de la filière pêche et de l'Aquaculture. En moyenne, 561 vues ont été enregistrées au niveau des publications.

VIII. BILAN FINANCIER

1. État des recettes et dépenses

Il est important de signifier que les contributions des États membres qui constituent la principale source de revenu d'INFOPÊCHE ne sont pas régulièrement payées. Cette situation a entraîné un cumul d'impayés qui s'accroît au fil des années et constitue l'une des difficultés majeures de l'Organisation.

En outre, l'appui financier annuel accordé par l'État de Côte d'Ivoire et les contributions financières de quelques États membres au cours de cette période, ont permis de faire face aux charges de fonctionnement et de procéder à des investissements, notamment l'acquisition d'ordinateurs portables, l'aménagement de la salle de conférence ; ainsi qu'à l'achat de matériels bureautiques et à la rénovation du nouveau siège INFOPÊCHE.

1.1. Recettes

Au cours de cette période, l'ensemble des recettes est chiffré à **158.883.500 FCFA** soient **317.767 \$EU** et se présente comme suit :

Libellés	Montants FCFA	Montants en \$EU
Contribution de la Guinée Bissau	5 000 000	10 000
Contribution et arriérés du Sénégal	120 000 000	240 000
Contribution du Royaume du Maroc	10 000 000	20 000
Contribution et arriérés du Togo	23 696 000	47 392
Vente de revues par abonnement	187 500	375
TOTAL	158 883 500	317 767

Face aux faibles taux de recouvrement des contributions, les activités pour cette période de l'année 2025, n'ont pas été véritablement exécutées. En dépit de cette situation, INFOPÊCHE a mis en œuvre des actions visant à renouer le contact avec les États membres. Une mission de de visite de travail a été effectuée dans quelques États membres notamment en Guinée-Bissau, au Sénégal, au Maroc, au Ghana, en Guinée-Conakry, au Nigeria et au Togo.

1.2. Dépenses

Les dépenses effectuées au cours de cette période, s'élèvent à **149 787 986 FCFA** soit **299 576 \$EU**.

Ces dépenses portent principalement sur les aspects suivants :

- ✓ Les frais du personnel et autres charges sociales
- ✓ Les frais du matériel et équipement de bureau
- ✓ Les frais de fonctionnement
- ✓ Les frais d'études
- ✓ Les frais d'ateliers
- ✓ Le paiement des arriérés du personnel

Tableau 1 : Dépenses réalisées du 01 janvier au 31décembre 2025

Libellés	Montants en FCFA	Montants en \$EU
Atelier, études, séminaires aux profits des États membres	14 800 000	29 600
Billets d'avions et DSA	17 267 780	34 535
Réception et réunion	1 200 201	2 400
Salaires et avantages personnel	61 879 155	123 758
Fournitures de bureau	355 625	711
Entretien et réparation	3 443 084	6 886
Télécommunication (téléphone internet + site web)	2 020 775	4 041
Matériels et équipements	37 134 375	74 268
Carburant véhicules	8 864 800	17 729
Assurances véhicules	289 459	579
Dons et pourboires	2 000 000	4 00
Frais bancaires	532 732	1065
TOTAL	149 787 986	299 576

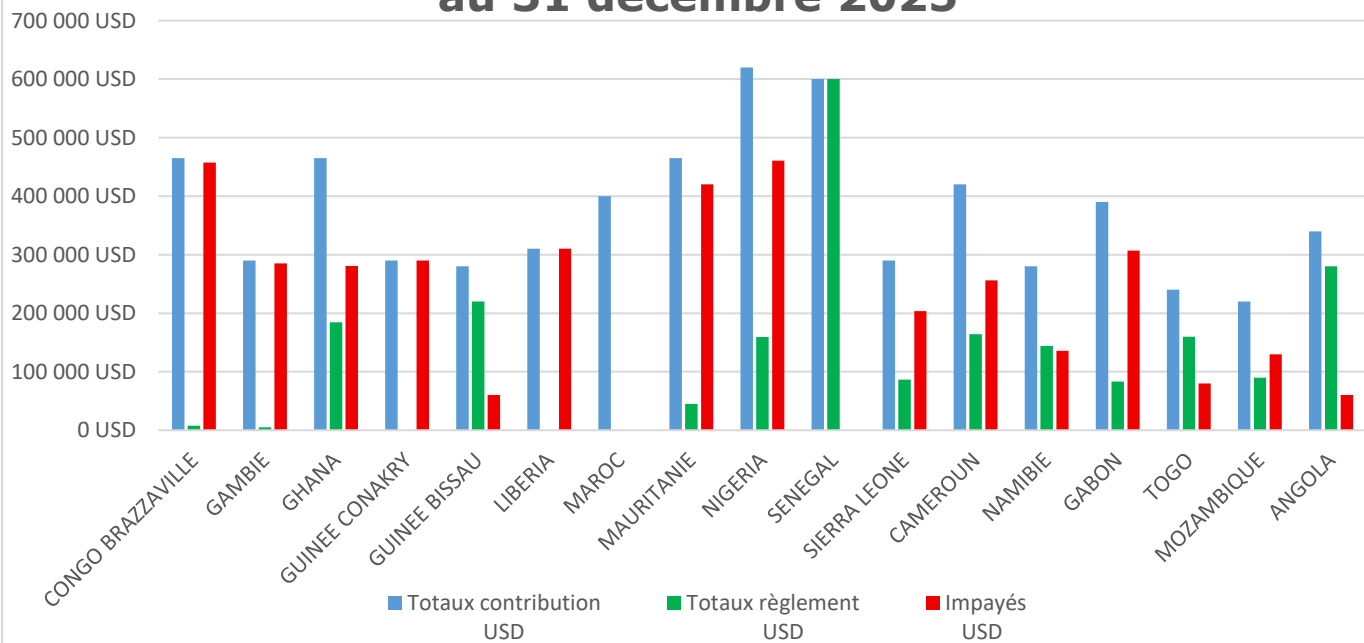
2. Contribution des États membres

Le tableau ci-dessous présente la situation des contributions en dollars US du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour chaque pays :

Tableau 2 : État des contributions détaillées par pays membre d'INFOPÊCHE

Pays	Totaux contribution US\$	Totaux règlement US\$	Impayés US\$
CONGO BRAZZAVILLE	465 000	7 752,95	457 247,05
GAMBIE	290 000	5 000,00	285 000,00
GHANA	465 000	184 420,00	280 580,00
GUINEE CONAKRY	290 000	0	290 000,00
GUINEE BISSAU	280 000	220 000,00	60 000,00
LIBERIA	310 000	0	310 000,00
MAROC	400 000	400 000,00	0
MAURITANIE	465 000	45 000,00	420 000,00
NIGERIA	620 000	159 152,16	460 847,84
SENEGAL	600 000	600 000,00	0
SIERRA LEONE	290 000	86 316,00	203 684,00
CAMEROUN	420 000	164 000,00	256 000,00
NAMIBIE	280 000	143 971,57	136 028,43
GABON	390 000	82 981,66	307 018,34
TOGO	240 000	159 799,41	80 200,59
MOZAMBIQUE	220 000	90 000,00	130 000,00
ANGOLA	340 000	280 000,00	60 000,00
TOTAL	6 365 000	2 628 393,75	3 736 606,25

**Graphe de la situation des contributions des
pays membres en Dollars US du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2025**



Le total des contributions impayées des États membres jusqu'à ce jour s'élève à **1 868 303 125 FCFA** soit **3 736 606,25 \$EU** environ **60 %** du total des contributions qui auraient dû être recouvrées depuis la création de notre organisation.

Il devient donc impérieux de trouver rapidement une solution à cette situation qui risque d'entraîner l'organisation dans un cumul d'arriérés d'émoluments des acteurs qui l'animent.

3. Difficultés rencontrées

Points des paiements des contributions du 1er janvier au 31 décembre 2025

La majorité des pays membres d'INFOPÊCHE ne s'est pas acquitté de leur contribution financière au budget de fonctionnement de l'organisation. Seuls quatre (04) pays (la Guinée - Bissau, le Sénégal et le Royaume du Maroc et le Togo ont payé leur contribution annuelle 2025).

Le paiement irrégulier des contributions des pays membres ne facilite pas la réalisation de son programme d'activité 2025-2026 conformément à la feuille de route de la transition.

A ces contributions, il faut ajouter l'appui financier très important de la Côte d'Ivoire qui a permis à INFOPÊCHE d'apurer une partie des arriérés de salaires de son personnel et permettre son fonctionnement.

4. Conclusion et recommandations partielles

La situation financière de l'Organisation n'est pas encore stable. Il urge que les États membres se penchent sérieusement sur la question des arriérés de contribution pour assurer une durabilité des activités d'INFOPÊCHE et de son fonctionnement.

INFOPÊCHE demeure un instrument de développement et d'intégration africaine dans le domaine de la promotion, de la commercialisation et de la valorisation des produits de pêche en Afrique. Depuis son siège à Abidjan, elle coordonne ses activités à travers ses pays membres. Elle se veut un outil pour la recherche des nouveaux débouchés pour les exportateurs et les importateurs de ses États membres.

Toutefois face à un faible taux de paiement de contributions et de recouvrement des arriérés des États membres depuis sa création, il est impérieux que le Conseil d'Administration se penche sur ce qui suit :

- S'acquitter de leurs contributions annuelles au budget de fonctionnement d'INFOPÊCHE conformément aux résolutions de la 3^{ème} session Extraordinaire du Conseil d'Administration tenue le 4 février 2021 par visioconférence.
- Appuyez l'État de Côte d'Ivoire en sa qualité de pays hôte pour la relance de leur Organisation commune.
- Trouver un mécanisme efficient de financement des activités d'INFOPÊCHE.
- Accorder un appui politique nécessaire.

5. Tableau synoptique du taux d'exécution des activités programmées de l'année 2025

LIBELLÉS	ACTIVITÉS		Taux d'Exécution	OBSERVATIONS
	Réalisés	Non réalisés		
I REFORMES POLITIQUES				
Rédiger le Plan Stratégique d'INFOPÊCHE 2027 - 2031	X		100%	Document Disponible
Adoption du Plan Stratégique d'INFOPÊCHE 2026 - 2030		X	0%	Pas encore réalisé
II REFORME DE LA GOUVERNANCE				
Créer une revue trimestrielle	X		100%	Revue disponible
Créer et gérer des comptes de réseaux sociaux	X		100%	Comptes créés et fonctionnel
Réaliser 03 (trois) ateliers de renforcement de capacités	X		100%	3 ateliers réalisés
Participer aux colloques, foires, séminaires, salons et expositions régionaux et internationaux	X		100%	Participation effective aux colloques et foires
III STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES POUR LE FONCTIONNEMENT D'INFOPÊCHE				
Réaliser l'étude de faisabilité du MACPPA	X		100%	Document Disponible
Élaborer la note conceptuelle du MACPPA	X		100%	Document Disponible
Élaborer la fiche projet du MACPPA	X		100%	Document Disponible
Rédiger la note conceptuelle sur la CMPP	X		100%	Document Disponible
Établir la liste des experts, sponsors et conférenciers	X		100%	Document Disponible
Rédiger un projet de communication en Conseil des Ministres	X		100%	Document Disponible
Mission de sensibilisation des États-membres	X		41%	Sur 17 États Membres, 7 ont été visité

Il ressort de l'analyse du tableau, sur 13 activités programmées au titre de l'année 2025, 11 ont été réalisées. Soit un taux d'exécution de 84,61%.

IX. DÉFIS ET PERSPECTIVES

1. Défis

- L'implication aux événements nationaux et internationaux pour mieux faire comprendre ses activités auprès des Ministères en charge de la pêche et de l'aquaculture, du Commerce et de l'Industrie, et des professionnels non étatiques du secteur ;
- Adopter un nouvel organe décisionnel au niveau ministériel avec ses modalités de fonctionnement ;
- Faire réaliser une étude de faisabilité pour l'opportunité d'arrimer INFOPÊCHE à l'Union Africaine en tant qu'institution spécialisée ;
- Réactivation de l'accord de coopération FAO-INFOPÊCHE afin de faciliter le financement d'activités relatives au libre-échange (ZLECAF), y compris les réformes institutionnelles ;
- Réviser le mandat d'INFOPÊCHE pour tenir compte de l'évolution l'environnement de développement de la pêche et aquaculture, des innovations techniques et technologiques ;
- La rédaction d'un plan pour la mobilisation des ressources financières et ce, conformément aux recommandations de la feuille de route de la transition.

2. Perspectives

- Développer un partenariat dynamique avec le NEPAD et l'UA-BIRA, afin de mieux contribuer aux activités de la ZLECAF.
- Renforcer la collaboration avec la CEDEAO, la CEEAC, la SADC ainsi que la COMHAFAT afin de formuler et/ou exécuter des programmes sur la commercialisation des produits de la pêche.
- Collaborer plus activement avec les organisations/acteurs non étatiques pour mieux les assister dans la compréhension et la mise en œuvre des mesures commerciales.
- Élargir les compétences d'INFOPÊCHE dans le domaine de l'Économie Bleue.
- Évaluer les performances de la phase de transition par les pays membres de la Task-Force.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une dynamique positive pour INFOPÊCHE, avec la réalisation des actions de formation en matière d'assurance qualité et de l'utilisation de la plateforme digitale (MACPPA) dédiée à la mise en relation commerciale entre les différents acteurs de la chaîne de valeur halieutique.

De même, INFOPÊCHE a initié des actions majeures notamment la dynamisation du site web, la présence sur les réseaux sociaux, et la création de sa newsletter qui diffuse des informations scientifiques et commerciales liées à la filière halieutique.

Toutefois, les défis liés à la mobilisation des ressources financières, à la modernisation et à la valorisation du secteur halieutique contribuant à la sécurité alimentaire demeurent importants.

Pour les années à venir, INFOPÊCHE entend consolider ses acquis, renforcer son dispositif de collecte d'informations, développer davantage sa plateforme digitale et poursuivre son appui aux acteurs de la pêche et aquaculture afin de contribuer efficacement au développement durable de l'Economie Bleue dans ses États membres.

Ainsi, grâce à l'engagement de tous, INFOPÊCHE pourrait se positionner comme un acteur de référence dans la diffusion d'informations commerciales relatives aux produits halieutiques dans ses états membres et en Afrique en général.

ANNEXE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS BUDGETISÉES 2025

Contexte et justification

Les États membres ayant constaté la faiblesse d'adaptation d'INFOPÊCHE aux contextes régional et global en profondes mutations ;

Les États membres ayant noté également la faiblesse du management stratégique d'INFOPÊCHE qui a limité la possibilité de développer des réseaux de partenaires, de percevoir l'évolution du marché, de s'adapter et d'amener l'équipe de travail avec des profils variés à adhérer à une vision commune et novatrice pour tirer les leçons des changements et capter les opportunités ;

- Ont décidé la nécessité d'une phase de transition pour négocier la normalisation afin qu'INFOPÊCHE soit mise en capacité de performance.

Au cours de cette phase de transition, d'importantes réformes doivent être menées, notamment (i) les réformes politiques et institutionnelles, (ii) réformes de gouvernance et (iii) financement d'INFOPÊCHE.

Au regard de ces réformes, des actions majeures ont été identifiées pour l'année 2025 par la Direction d'INFOPÊCHE et confinées dans le tableau ci-après.

Tableau de présentation d'activités prioritaires identifiées -2025

ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE	ACTIVITÉS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES	OBJECTIFS	BUDGET en FCFA
I-REFORMES POLITIQUES			
Élaborer un plan stratégique quinquennal de développement d'INFOPÊCHE pour le mettre en perspective.	Rédiger le plan stratégique d'INFOPÊCHE	Identifier les besoins réels de nos États membres, améliorer la performance des prestations de services au profit des États membres, étudier les possibilités d'arrimer INFOPÊCHE à l'Union Africaine en tant qu'agence technique	15.000.000
	Adopter le plan stratégique d'INFOPÊCHE 2026 – 2030 par un atelier.	Harmoniser les actions d'INFOPÊCHE avec celles des Etats membres. recueillir les observations et les propositions sur la pertinence du document et donner quitus pour sa mise en application.	45.000.000
II-REFORME DE LA GOUVERNANCE			
Élaborer un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des pêches des États membres, les professionnels du secteur, les autres organisations similaires et qui promeut une concertation dynamique, le lobbying et l'opérationnalisation effective des Mémoires d'Entente en cours avec les partenaires.	1. Créer une revue trimestrielle typique à INFOPÊCHE - (INFOPÊCHE <i>Newsletter</i>).	Être au cœur des événements liés au secteur de la pêche et de l'aquaculture tant au niveau des États membres d'INFOPÊCHE qu'à l'échelle continentale africaine.	5.800.000
	2. Créer et gérer des comptes de réseaux sociaux (<i>Instagram, Facebook, YouTube, X, LinkedIn, et Tik-TOK</i>).	Avoir une grande visibilité sur les activités d'INFOPÊCHE et mettre à la disposition des États membres et des acteurs de la filière pêche et aquaculture, des informations à temps réel du secteur halieutique en Afrique.	5.150.000
	3. Réaliser trois (03) ateliers de renforcement de capacités aux profits des États membres.	Renforcer les capacités des agents des administrations des pêches et de l'aquaculture en matière d'assurance qualité.	20.000.000
	4. Participer aux colloques, foires, séminaires, salons et expositions régionaux et internationaux.	Identifier et promouvoir les nouvelles technologies applicables en matière de valorisation des produits de pêche et de l'aquaculture.	30.000.000

ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE	ACTIVITÉS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES	OBJECTIFS	BUDGET en FCFA
III- STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LE FONCTIONNEMENT D'INFOPÊCHE			
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources au niveau des États membres et des partenaires au développement.	1. - Élaborer la note conceptuelle de l'idée projet du MACPPA (Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture) ; - Élaborer la fiche projet du MACPPA ; - Réaliser l'étude de faisabilité du MACPPA.	Mettre en relation les acheteurs et les vendeurs des produits de la pêche et de l'aquaculture ; Renforcer la transparence et la fluidité des échanges des produits halieutiques ; Valoriser les produits halieutiques africains dans un circuit structuré ; Réduire l'asymétrie d'information entre producteurs et acheteurs ;	24.050.000
	2. Rédiger la note conceptuelle de la conférence y compris le budget prévisionnel. Etablir la liste des Experts potentiels, les potentiels sponsors, liste des contacts avec les experts scientifiques. Rédiger un projet d'une communication en Conseils des Ministres'	Recueillir des informations relatives à la faisabilité de la conférence mondiale sur les petits pélagiques Expliquer à l'État de Côte d'Ivoire sur l'importance de la tenue d'une conférence mondiale sur les petits pélagiques tout en sollicitant l'appui financier du Gouvernement ivoirien.	0
	3. Missions de sensibilisation des États membres pour le recouvrement des arriérés et des contributions de l'année en cours.	Sensibiliser les États membres sur l'importance du paiement régulier de leur contribution au budget de fonctionnement d'INFOPÊCHE (17 États membres).	20.500.000
Total			165.500.000

Le budget estimatif prévu pour la mise en œuvre de ce programme d'activités se chiffre à **cent soixante-cinq millions cinq cent mille Francs CFA (165.500.000)** soit : **trois cent mille neuf cent neuf dollars (300.909)**.

NB : 1\$EU =550 FCFA